

LE BLOG
ANDRÉ GERIN

J'aime le rouge dans le respect du blanc et du bleu

Mardi 26 juillet 2011 - Lettre à Eric Besson, ministre de l'industrie

Désigner un "Monsieur Veninov" au niveau national

Monsieur le Ministre,

La liquidation judiciaire de l'entreprise Veninov et du groupe Alkor-Venilia a été prononcée le jeudi 21 juillet 2011. Une table ronde s'est tenue avec Jean-François Carencu, Préfet de Région, le lundi 25 juillet dernier.

Si nous voulons sauver cette activité industrielle, le temps et les jours nous sont comptés, les responsabilités du gouvernement et des partenaires sont engagées.

C'est pourquoi, il me paraît impératif de nommer sans délai une personne qualifiée qui piloterait ce dossier au niveau national en démêlant toutes les dimensions techniques, juridiques et économiques, notamment en tenant compte de la jurisprudence européenne.

Je crois plus que jamais possible le maintien et le développement de cette activité économique made in France de référence européenne.

Pour ce faire, l'objectif numéro un du gouvernement et des pouvoirs publics, est de reprendre directement ou indirectement la maîtrise du site Veninov de Vénissieux pour permettre à des investisseurs potentiels de trouver une situation assainie.

Il faut mettre hors d'état de nuire le groupe Gordon Brothers qui s'est comporté avec les dirigeants du groupe, comme un vorace de la finance, sans scrupules, en voulant bazarder l'outil de travail, les métiers et les salariés.

Ces pratiques et ces méthodes du capitalisme financier sont nuisibles et désastreuses au niveau économique et social. Nous devons les combattre et les mettre hors la loi.

Monsieur Jean-François Carencu, Préfet de Région, agit de son côté, en lien avec la région Rhône-Alpes. Une nouvelle table ronde se tiendra vendredi 12 août.

Je sais que votre ministère consulte les grands donneurs d'ordre : Carrefour, Auchan... pour envisager leur contribution au maintien de ces productions nationales.

De son côté, la ville de Vénissieux avec son maire, Madame Michèle Picard et le comité de défense de Veninov que je préside, nous avons décidé de mettre le site de Vénissieux sous protection. Nous devons tout faire pour gagner le maintien et le redémarrage de l'outil de production : les commandes sont là.

Monsieur le Ministre, en désignant sans délai une personne qui consacrerait tout son temps à ce dossier, pour travailler au redémarrage de cette production, nous mettons toutes les chances du côté de l'industrie française.

Nous devons éviter à tout prix la cellule de reclassement et permettre, courant septembre, d'entrevoir peut-être une reprise de l'activité. Les salariés sont prêts du jour au lendemain à réinvestir leur poste de travail.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part,